



CONSEIL MUNICIPAL (6 - 2025)

Séance du 28 octobre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt huit octobre, à dix huit heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Chazemais, a délibéré sous la présidence du Maire, Christophe LECLERC.

Date de convocation : 21/10/2025

Ont participé : Le Maire, Christophe LECLERC ; les adjoints CHARRET Thierry, THOMAS Lionnel ; Les conseillers et conseillères : DUMONTET Sylvie, GIBERT Dominique, JAMET Jérôme, LAFAYE Jérôme, KURAST Xavier ; LAMY Dolorès

Excusés : CHEMINOT Anyta (a donné pouvoir à CHARRET Thierry) GUIGNARD Sébastien (a donné pouvoir à KURAST Xavier)/**formant la majorité des membres en exercice.**

MME DUMONTET Sylvie, a été désignée comme secrétaire de séance.

COMPTE-RENDU

8 délibérations ont été adoptées à l'unanimité - n°41 à 48

→ **Finances - Budget** : - Deux décisions modificatives de crédits sont adoptées pour régulariser le compte 4542 laissé créditeur depuis 2012 et pour abonder le programme 244 voirie 2025 ; mise en place du compte financier unique (C.F.U) sur l'exercice comptable 2025 (il s'agit d'une fusion du compte administratif tenu par l'ordonnateur et du compte de gestion tenu par le comptable public) ; demande d'accord définitif de la subvention « solidarité » du département, d'un montant de 5 000 euros pour une dépense subventionnable de 10 000 euros HT ; mise en instance d'une dépense exceptionnelle réclamée par le syndicat intercommunal en charge du Regroupement Pédagogique Intercommunal.

→ **L'assainissement collectif** : dans le cadre d'une réforme des redevances de l'agence de l'eau, les collectivités en charge de l'assainissement collectif sont tenues de mettre en place une redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif. Le dossier est en cours d'instruction pour une estimation du coefficient de modulation global et une délibération sera adoptée en décembre déterminant la contrevaletur de la redevance pour la performance des réseaux d'assainissement collectif.

→ **Restaurant scolaire et renouvellement de la tarification sociale** : depuis le 1^{er} janvier 2023, Chazemais applique la tarification sociale pour tous les élèves fréquentant le restaurant scolaire de l'école Hubertine AUCLERT : les élus décident de renouveler la convention triennale portant sur le dispositif de la cantine à 1 € pour bénéficier du subventionnement de l'Etat.

→ **Vie associative et signature d'une convention d'adhésion à l'association « Espace Mosaïque » de la résidence seniors de Saint-Martinien** : une participation annuelle d'un euro par habitant est instaurée et un représentant du Conseil Municipal siègera à l'assemblée générale pour veiller aux activités proposées aux résidents.

Questions diverses :

- La réunion de fin de chantier de la Maison du garde est prévue pour ce lundi 3 novembre 2025. Le planning du chantier commencé le 4 décembre 2024 a été tenu par les entrepreneurs et les chefs d'orchestre Eric FOUQUET, maître d'œuvre accompagné du Maire Christophe LECLERC, maître d'ouvrage.
- Environnement – fin du projet éolien BORALEX : Le Maire annonce la réception de la décision de la Cour Administrative d'Appel de Lyon qui a débouté le 2 octobre 2025 la requête de la société BORALEX, laquelle souhaitait imposer son projet éolien dans la Brande des Comérats sur le territoire de Chazemais et demandait l'annulation de l'arrêté préfectoral du 7 août 2024 rejetant leur demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'un parc éolien comprenant cinq éoliennes et deux postes de livraison électrique.
- Santé – recherche de solutions : Le Maire indique au conseil municipal d'avoir travaillé avec la Mutuelle Nationale Territoriale (M.NT) sur l'accès aux soins visant à recevoir sur la place du village, un medicobus en partenariat avec HOCOIA. Or, malheureusement, le tarif exorbitant ne peut peser sur les finances communales. Par ailleurs, une demande de local a été formulée pour accueillir une kinésithérapeute en centre bourg. Différentes solutions sont recherchées.
- La population est invitée à participer à la cérémonie du 11 novembre à partir de 11h00, rendez-vous au monument aux morts, en présence des élèves de l'école Hubertine AUCLERT. Un vin d'honneur sera servi à l'issue dans la Maison communale des services.
- Les inscriptions au repas des plus de 60 ans qui sera organisé lors du déjeuner du 15 novembre prochain à la salle polyvalente sont en cours. Les nouveaux arrivants concernés sont invités à venir s'inscrire directement en Mairie.

Date du prochain Conseil Municipal : Lundi 1er décembre 2025, à 18h15